

## OUAGADOUGOU , 18 avr (IPS)

"Je veux seulement réussir pour montrer la voie aux autres et leur dire qu'en travaillant, on peut déplacer des montagnes", déclare Djigma d'un ton timide. Elle a passé cinq ans dans le centre "Ouassongdo" (qui signifie "viens m'aider" en langue locale moré) de Ouagadougou, la capitale burkinabé, où elle a alterné les cours du soir et le travail de domestique.

"Il ne faut pas retirer ces filles de chez leurs employeurs, sinon où iront-elles?", demande Sœur Edithe, une religieuse qui est présidente du centre Ouassongdo.

Sœur Edithe n'hésite pas à sillonner les artères de la ville de Ouagadougou pour convaincre des employeurs d'autoriser leurs domestiques à fréquenter son centre où elles passent une partie de la journée à apprendre la couture, la cuisine, ou simplement à lire.

Pour mettre fin à l'exploitation des filles domestiques, la Croix-Rouge du Burkina et ses partenaires de téléphonie mobile ont innové en envoyant des messages SMS aux abonnés triés sur le volet. Ces messages sont envoyés à des personnes ressources, comme les autorités locales, des chefs coutumiers, des enseignants, des restauratrices, des employeurs.

"Employeurs, les filles domestiques sont vos aides familiales; elles ont les mêmes droits que vos enfants. Evitez de les soumettre au mauvais traitement salarial, à la maltraitance, aux lourdes charges de travail et aux violences sexuelles", dit le message qui est envoyé trois fois par an, selon Naba Wangré, chef de projet de lutte contre la traite des enfants à la Croix-Rouge.

Wangré déclare avoir reçu des plaintes de filles domestiques qui ont été violentées, maltraitées moralement ou victimes d'abus sexuels. Elles gagnent entre 3.000 ou 6.000 francs CFA (entre 6,5 et 13 dollars) par mois, sans formation, dit-il.

"Je me lève à cinq heures du matin, je balaie la cour et nettoie la maison avant de me rendre au marché pour faire la cuisine ensuite; le soir à peu près c'est la même chose", explique à IPS, Pulchérie Nanan, rencontrée au centre Ouassongdo. Elle ne gagne que 5.000 FCFA (environ 11 dollars), mais espère ouvrir un salon de coiffure à la fin de son apprentissage au centre.

A 18 ans, Rosalie Boutoulegou, une autre pensionnaire du centre, peut enfin lire et écrire son nom. "Quand la sœur est venue voir mon cousin afin qu'il me libère une partie de la journée, je ne croyais pas que j'allais savoir lire et écrire un jour", dit-elle à IPS. "Je n'étais pas payée car je vivais chez mon cousin".

Mais, selon Sœur Edithe, sous le prétexte d'habiter chez des parents, beaucoup de filles domestiques sont plus exploitées.

Sœur Edithe, qui a reçu dans son centre quelque 500 filles depuis 2002, estime que certaines des filles domestiques sont payées à 25.000 FCFA (environ 55 dollars) ou plus. "Quand on est derrière, les gens paient bien et respectent les droits des filles", affirme-t-elle.

"C'est un métier qui est resté caché dans le flou car il y a l'exploitation, il y a aussi le silence car c'est un secteur sensible et difficile à contrôler, notamment quand les filles travaillent dans les familles", explique Wangré, ajoutant: "Notre projet qui cible les filles domestiques, vise à

renforcer leurs compétences car nous nous rendons compte que les filles qui sont exploitées sont très souvent sans niveau, sans formation".

"On a essayé de faire quelque chose en sensibilisant l'opinion publique dans ce secteur, notamment les employeurs et les filles elles-mêmes par rapport à ce travail domestique qu'il ne faut pas avilir mais qu'il faut ennoblir", indique Wangré.

En l'absence de textes régissant spécifiquement le travail des filles au Burkina, c'est la législation ayant trait au travail des enfants qui est appliqué aux filles domestiques.

Selon la convention 182 de l'Organisation internationale du travail, est considéré comme travail dangereux des enfants le travail qui, par sa nature et les conditions dans lesquels il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité et à la moralité des enfants.

En outre, 79,5 pour cent des filles de cinq à 17 ans sont astreintes aux activités ménagères au Burkina, indique une Enquête nationale sur le travail des enfants, réalisée en 2006 par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Le temps consacré aux activités ménagères est de 15,6 heures et la nature du travail se résume au ramassage du bois de chauffe, la vaisselle, le nettoyage, la lessive et la garde des enfants, ajoute l'enquête.

"Le travail domestique fait partie des pires formes de travail car la domestique se lève à cinq heures du matin, balaie, fait la cuisine et dort après minuit", souligne Sœur Edith.

Stella Somé, directrice de la lutte contre le travail des enfants au ministère du Travail et de la Sécurité sociale, partage cette opinion, et estime que seules la sensibilisation et la formation permettront de réduire les cas d'exploitation des filles domestiques. "La difficulté majeure est que ça se passe dans les ménages; ce n'est pas facile d'envoyer un agent voir qui travaille chez les gens", explique-t-elle.

Devant l'ampleur du phénomène, la direction de Somé a initié en 2010 un théâtre forum pour sensibiliser sur la question dans les régions pourvoyeuses de filles domestiques au Burkina: le centre-ouest, le sud-ouest, le centre-est, ainsi que dans les Hauts Bassins, la Boucle du Mouhoun et les Cascades (ouest du pays).

En outre, depuis 2010, le ministère du Travail et de la Sécurité sociale discute avec le Bureau international du travail (BIT) pour l'adoption d'une convention susceptible de mieux protéger ces filles domestiques, indique Somé à IPS. (FIN/2011)